

## Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue Mathias Schou à Grevenmacher afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant la manifestation « End of Season ». Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

---

Lieu : **Rue Mathias Schou**  
Début : **Dimanche 23 octobre 2022 à 16h00**  
Fin : **Dimanche 23 octobre 2022 à 23h00**  
Motif : **Manifestation « End of Season »**  
Règlement : **GRE-261-2022**

---

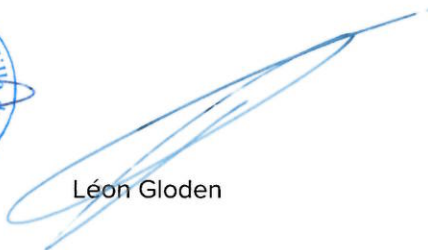
Grevenmacher, le 18 octobre 2022

La secrétaire communale,  
contreseing Art. 74 de la loi communale

Le bourgmestre

  
Carine Majerus



  
Léon Gloden